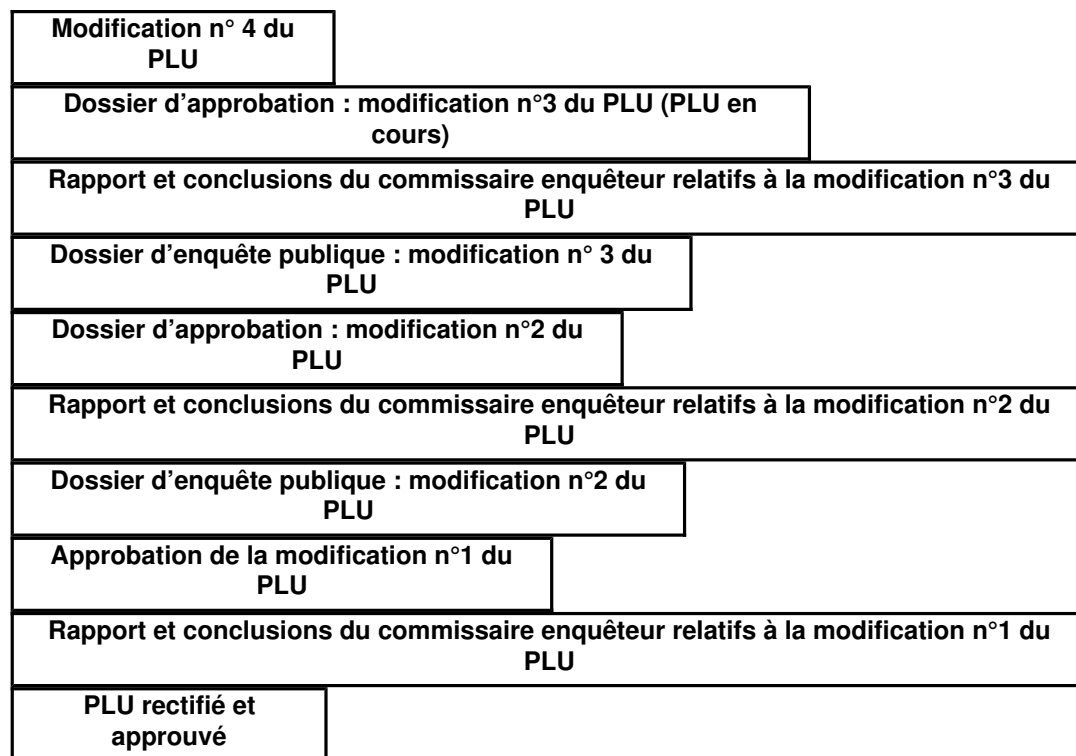


Plan Local d'Urbanisme (PLU)

À Palavas-Les-Flots, l'aménagement du territoire est défini par le **Plan Local d'Urbanisme et Schéma de COhérence Territoriale**.

Le PLU est le document établissant le projet global d'urbanisme et d'aménagement de Palavas-Les-Flots. Il détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.



Le rapport de présentation est disponible en mairie sur demande en mairie aux heures d'ouverture au public ou sur demande par mail à l'adresse mairie@palavaslesflots.com

Annexes :

Dossier arrêt du projet

Sécurité et PPRI

La Ville de Palavas-Les-Flots œuvre à la prévention et à la gestion des risques naturels et technologiques existants sur le territoire. Nos objectifs : protéger et sécuriser les Palavasiens et leurs biens. Le PPRI est un outil de gestion des risques visant à maîtriser l'urbanisation en zone inondable afin de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.

Plus d'informations disponibles sur la page dédiée

Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT est un document de planification qui fixe, à l'échelle du territoire du Pays de l'Or, les grandes orientations d'aménagement pour les quinze années à venir.

Le SCOT a été approuvé en décembre 2011. Il est actuellement en cours de révision.

Plus d'informations disponibles sur le site du [Pays de l'Or Agglomération](#).

Plus d'infos



Services techniques: **Urbanisme**

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Réception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Site ville

Site tourisme

Téléphone 04 67 07 73 12

mail



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00